

BULLETIN : ÉTÉ 2018

AGON-COUTAINVILLE • BULLETIN MUNICIPAL

LITTORAL

TRAVAUX

VIE SOCIALE

VIE CIVILE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

SAISON 2018



Projet d'aménagement • Place Général de Gaulle • Agon-Coutainville

LE MOT DU MAIRE

L'été 2018 commence avec le drapeau du Pavillon bleu, qui flotte à nouveau sur nos plages. Ce label récompense la qualité des eaux de baignade et le respect de l'environnement. Nous l'avons, comme d'autres communes du littoral, perdu il y a deux ans. Cela ne nous a pas empêché de nager, mais pour nombre de touristes, ce Pavillon bleu reste déterminant. Je remercie le personnel communal, les associations et les élus qui se sont mobilisés pour travailler à la propreté, à l'amélioration de l'accessibilité et au maintien de la surveillance des plages.

Si l'été marque l'apogée touristique de notre station, nous attendons cette année l'arrivée de l'automne avec grande impatience. Car nous avons lancé, depuis le début du mandat en 2014, de nombreux et ambitieux projets, qu'il nous tient à cœur de mener à bien. Ces projets ont été réfléchis en concertation avec le personnel, les élus et vous-même. Votre avis a été entendu lors de réunions publiques ou lors des courriers adressés en mairie ou des mots échangés dans la rue. Ces projets ont fait l'objet d'études car il faut savoir s'entourer de professionnels.

Et c'est à l'automne 2018 qu'ils vont commencer à sortir de terre. La Maison des Associations, dans le bourg d'Agon et l'aménagement de la RD 44, artère majeure de notre commune, sont les plus attendus. Mais la Résidence Senior, avenue des Pins, la restauration de l'Eglise Saint-Evrout, l'aménagement d'un parking au cimetière, le défrichement des chemins ruraux et la poursuite des effacements de réseaux, sont aussi des projets importants. Enfin, et parce que l'avenir se construit avec vous, résidents principaux ou secondaires, nous tenions à vous présenter le vaste projet d'aménagement de la station, conduit cet hiver. C'est notre futur et il ne faut pas qu'il reste à l'état de rêve, aussi beau soit-il. Alors, tout l'été, le "Petit Office" exposera ces projets et attendra vos remarques, pour que s'écrive le livre blanc de notre station.

A tous, Agonais-Coutainvillais, vacanciers, hébergeurs, commerçants et saisonniers nous vous souhaitons un très bel été.

Christian Dutertre, Maire d'Agon-Coutainville.

Projet d'aménagement • La rue Dramard





• 04 •

DÉFENSE CONTRE LA MER
STATUT DES CALES
BAIGNADE & PLAGE

.....



• 05 •

PHYTOLAB
• 06 •
TRAVAUX COMMUNAUX

.....



• 07 •

AGON-COUTAINVILLE
CONNECTÉE
APP2R
AVEC JERSEY

• 08 •

BALADE EN CALÈCHE
10 ANS DE CCHL
DICTÉE ÉTÉ
CHEVAUX & CHAPEAUX
CONCERT JAZZ
FAMILLES DE MIGRANTS
ENDURO DES SABLES
FORUM DES ASSOCIATIONS

• 09 •

QUINZAINE DE TENNIS
HISSEZ LES VOIX
HOP ! THÉÂTRE DE RUE
INITIATION HIP HOP

• 10 •

JEAN THÉZELOUP
LE DÉCÈS D'ANDRÉ LEROND
LE PASS'SPORT
LE PLAISIR DE LIRE
MICHEL COUSIN

• 11 •

20 ANS DE ROCK
UN CHEF À LA RETRAITE
PLEINS FEUX
RENCONTRES PHOTO



• 12 •

ARRÊTÉS MUNICIPAUX
FRELOIN ASIATIQUE
INONDATION
FUSION DES COMMUNES

.....



• 14 •

CHEMINS COMMUNAUX
MARE DE LA COMMUNE
ZÉRO PHYTO
ZONE DES TROIS PONTS

• 15 •

PARKING DE COVOITURAGE



• 13 •

NOUVEAUX COMMERÇANTS
CONTACTS UTILES

Défense contre la mer

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) sont des compétences confiées aux intercommunalités depuis le 1^{er} janvier 2018. Mais plusieurs éléments de souplesse permettant une mise en œuvre plus rapide et plus efficace ont été introduits, et les communes peuvent prendre des mesures locales de défense du littoral.

La violente tempête du début de l'année 2018 a occasionné des dégâts sur Agon-Coutainville. Sur la digue, la violence des vagues a brisé des bancs et détérioré certaines habitations. Mais les digues ont bien joué leur rôle de protection. Et comme chaque année, un apport important de sable a été effectué par l'ASA Digue centre et nord.

Au sud de l'école de voile, la dune a été creusée de plusieurs mètres. Un premier ré-ensablement a permis en mai de la sécuriser et une étude approfondie a été lancée par la municipalité et la communauté de communes Coutances Mer et Bocage (CMB), en collaboration étroite avec la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). Il ressort que l'expérience positive au nord de la Poulette (pieux brise-lame complétés par la pose de courtes fascines en pied de dune et de ganivelles sur le haut de dune) invite la commune à conduire des actions similaires à l'école de voile. Les travaux, prévus pour le début de l'automne, sont en attente d'une autorisation administrative.

Le statut des cales

Parallèlement à ces mesures de protection, le devenir et les aménagements des cales auprès de l'école de voile font l'objet de réflexions, car l'autorisation d'occupation du domaine maritime arrive à échéance. La municipalité et la CMB, en collaboration avec la DDTM, cherchent la meilleure gestion des lieux, et la sécurisation de l'accès à la plage par la cale sud. Une concertation avec les usagers doit permettre de bien cerner les besoins du secteur. De plus, la cale de descente au nord de l'école de voile a été endommagée. Remise en état, son éventuelle modification est à l'étude.

Enfin, la cale de la pointe d'Agon, dont la Mairie a la concession, reste le seul accès à la mer possible pour la SNSM en cas de tempête. Détériorée, elle a été réparée cet hiver. Rappelons que cette cale, comme la zone de retournement des véhicules à la pointe d'Agon, font partie du domaine maritime.

Baignade & Plage lors de la saison estivale

Comme chaque année, des nageurs sauveteurs seront présents sur les quatre postes de notre commune. Ces postes sont ouverts tous les jours. Surveillance assurée de 11h30 à 19h30.



Phytolab

Une des particularités de la commune est son statut de station balnéaire. Cela se traduit par un accroissement de la population qui passe à plus de 20 000 habitants en période estivale. Latitude Manche (agence d'attractivité de la Manche) a proposé, l'an dernier, à la commune de faire réaliser une étude sur l'aménagement de la station. Saint-Pair-sur-Mer et Barneville-Carteret ont-elles aussi bénéficié de cette étude qui permet de mieux cerner les mesures, proches et lointaines, à prendre pour améliorer le cadre de vie et l'attractivité des communes littorales.

Les cabinets d'étude Phytolab et Artélia ont été choisis par Agon-Coutainville pour mener cette étude, effectuée entre novembre 2017 et juin 2018. Un comité de pilotage composé d'élus municipaux et un atelier de travail constitué d'habitants représentatifs des différents sites de la commune, ont travaillé conjointement.

Présentée lors d'une réunion publique le 28 juin à l'Espace Culturel, les grandes lignes des propositions d'aménagement seront exposées pendant la saison estivale au "Petit Office".

Chacun pourra en prendre connaissance et faire des remarques et des propositions. Des membres du comité de pilotage seront là pour présenter et discuter ces mesures d'aménagement. Les projets seront ensuite débattus en Conseil Municipal, à la rentrée.

**Exposition des projets à partir du 14 juillet :
mardi, jeudi et samedi, de 10h à 12h.
Entrée gratuite.**



Projet d'aménagement • Place du 28 juillet

Projet d'aménagement • Avenue du Golf



Travaux communaux

Plusieurs grands chantiers vont débuter, comme convenu dans le planning, dès la rentrée 2018.

Une Maison des Associations va être construite en aménageant l'ancienne école qui accueille déjà plusieurs associations. C'est un chantier important, qui conserve le bâtiment existant mais le restructure totalement et le met aux normes PMR (personnes à mobilité réduite). Le chantier, qui débutera en septembre devrait s'achever en décembre 2019.

La Mairie doit être elle aussi restructurée et mise aux normes PMR. Ces travaux, incontournables, nécessiteront un déménagement provisoire des services. Le chantier commencera à la fin de l'année. Le Foyer des Marettes fera l'objet d'un agrandissement dont le chantier commencera à l'automne.

La résidence senior Andrée Challe (avenue des Pins), devrait voir la première pierre posée. A l'Eglise Saint-Evroutl débutera une première phase de restauration (tour clocher, toiture du chœur et fonts baptismaux).

Par ailleurs, le programme de réfection de la voirie se poursuit, avec au programme la rue Eugène Fontaine et la Charrière du Val.

La réfection de la RD44, entre le cimetière et le Passous est un autre des chantiers d'importance. La première phase (entre la plage du Passous et le rond point du Bulot), débutera à la rentrée.

Ces importants travaux sont l'accomplissement de plusieurs mois d'études, de réunions et de concertation. Ils vont peut-être générer quelques désagréments mais notre qualité de vie en dépend.

— Marquage au sol

Le marquage au sol permet de faire passer un maximum d'informations sans encombrer les voies. En 2017, d'après le Syndicat des équipements de la route, seules 50% des routes françaises comportaient un marquage au sol, souvent très usagé.

Notre commune, avant l'été, vient de procéder à la reprise de tous ses marquages. Passages pour piétons, lignes de stop, stationnements "minute" et autres lignes blanches et jaunes, ont été repassés à la peinture et en thermocollés, matériaux plus résistants, par les services techniques communaux.

— Réunion publique : RD 44

Une réunion publique était organisée par la commune le vendredi 22 juin à la Mairie, afin de présenter aux riverains, venus nombreux, les travaux programmés de la Route Départementale, RD 44. En effet, après plus de deux années de réflexion et de multiples réunions de concertation entre les élus et les différents services concernés, le projet de rénovation de la RD 44 va débuter courant septembre 2018. La durée des travaux est estimée à 18 mois. Les modifications notables sont les suivantes : la création de zones à 20 et 30 km/heure, l'aménagement de circulations douces (vélos, piétons,...), la réalisation d'une zone de rencontre au niveau de l'église St Evroutl où les usagers des modes de circulation douces seront prioritaires, l'agencement d'espaces ombragés, et la rénovation complète de la voirie, réseaux enterrés. Cette opération est une opportunité pour la commune de repenser la cohabitation voitures/vélos /piétons. Au-delà de l'aspect "sécurité" et embellissement d'une artère très usagée de notre commune, les travaux de la RD 44 mettront en valeur le patrimoine communal et l'arrivée au Passous.

Agon Coutainville, connectée

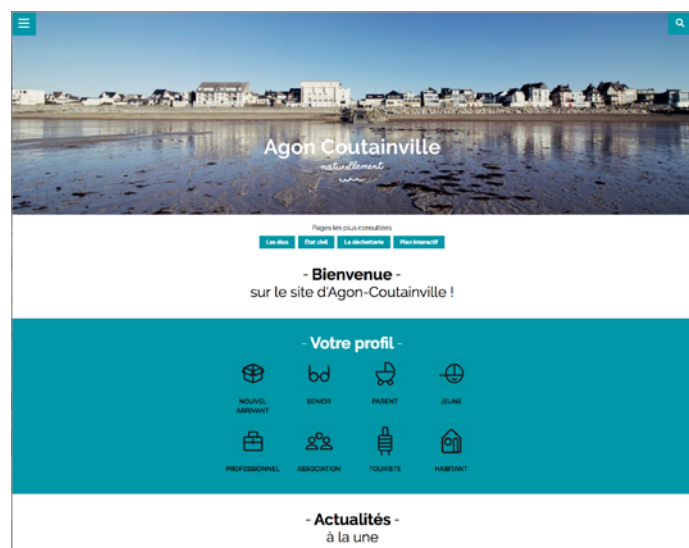
Facebook

La page Facebook du Service Culture & Animation de la Mairie d'Agon-Coutainville rassemble 3900 abonnés et touche près de 18 000 personnes lors de ses publications. C'est un outil de communication des événements communaux, un relais pour les associations, les commerçants et la municipalité. Certaines informations sont transmises sous forme vidéo par Monsieur le Maire.

Mailing & SMS

Avec plus de 5000 abonnés, le service SMS et le mailing restent sur la commune la manière la plus directe d'informer nos concitoyens. Par mail ou par téléphone, choisissez la ou les manières d'être tenus au courant sur la vie locale. Renseignements et inscriptions sur culture.mairie@agoncoutainville.fr. Ce service est gratuit et vous pouvez demander à ne plus figurer sur la liste sur simple message.

Site internet



Le nouveau site Internet de la commune d'Agon-Coutainville est une vitrine élégante et un média dynamique de la station. Site adaptatif, mobile et accessible, il s'adapte parfaitement à toutes les tailles d'écran (téléphone, tablette, ordinateur) et aux différents usages. Il se compose d'un agenda des manifestations, d'une rubrique d'actualités, d'un plan interactif et se complète de données pratiques comme la météo, les marées ou bien encore les numéros d'urgence.

Les internautes peuvent y proposer des manifestations, inscrire leurs enfants à la cantine ou bien s'abonner aux outils de communication municipaux (réseaux sociaux, newsletter, SMS...).

Ce site s'adresse à tous et propose plusieurs manières de naviguer entre les rubriques et les actualités. Les travaux de développement du site ont commencé au mois de mai et le site sera flambant neuf pour l'été.

APP2R

2008... 2018. 10 ans que l'APP2R, Association pour une Pêche à Pied Respectueuse de la Ressource existe. Elle a été créée au départ par quelques amoureux de la pêche à pied qui entendaient mettre en oeuvre des actions pour que ce loisir puisse perdurer dans le temps. Il s'agissait avant tout d'agir et de faire prendre conscience que le milieu marin est fragile, que les pratiques de pêche ne doivent pas être destructrices pour les espèces comme les praires ou les palourdes. En 10 ans, les actions de l'association, forte de près de 500 adhérents et sympathisants, se sont considérablement développées :

- Sorties de découvertes de pratiques de pêche non destructrices,
- Informations au public (écoles, centres aérés, clubs, offices de tourisme...),
- Actions de sensibilisation auprès des pêcheurs à pied,
- Animations du Petit Musée de la pêche à pied (au Passous),
- Nettoyages de plages,
- Préservation de l'environnement marin...

2018, année du dixième anniversaire, sera aussi l'occasion pour l'APP2R d'organiser sa 2^{ème} édition des "Journées de la pêche à pied" qui auront lieu en septembre. La réglementation sur la taille, le nombre maximum autorisé et la période de pêche est importante à respecter. Ces réglementations sont susceptibles d'évoluer avec le temps. Renseignez-vous auprès du Musée de la Pêche ou de l'Office du Tourisme.

Cette année, l'association organise également son 1^{er} concours photo avec comme thème "L'estran, espace de vie". Il est ouvert à tous les amateurs et se déroule jusqu'au 31 août 2018. Sa participation est gratuite. Les prises de vues devront être situées entre Bréhal et Portbail. 15 lots sont prévus pour les photos primées dont un prix spécial pour les moins de 14 ans. Les clichés sont à envoyer à la Mairie (Avenue Louis Périer 50230 Agon-Coutainville), à l'attention de l'Association pour une Pêche à Pied Respectueuse de la Ressource. Règlement complet sur www.app2r.org.

Avec Jersey

De part et d'autre de la Manche, des jumelages existent entre communes normandes et paroisses anglo-normandes. Tous les deux ans, se déroulent à tour de rôle soit à Jersey, soit en Normandie, des jeux inter-jumelages composés d'équipes mixtes (Jersiais et Normands).

La commune d'Agon-Coutainville, jumelée avec la paroisse jersiaise de Trinity, a participé le 16 juin dernier à ces jeux. Cinq Agonais de l'association locale et leurs cinq jumeaux Trinitains, soutenus par une délégation de 22 personnes qui avaient fait la traversée, y ont participé. Michel Pfeiffer représentait la Municipalité. Au-delà de la 4^{ème} place somme toute anecdotique, on retiendra les liens amicaux qui émanent de ces rencontres, signes des liens géographiques, politiques, économiques, culturels et familiaux tissés entre ces deux côtés de la Manche.

Balade en calèche

Remontez le temps et partez en calèche, à la découverte des petites routes et chemins ruraux de la commune. Une balade guidée insolite, sous le signe de l'histoire locale. Rendez-vous en juillet et août, tous les jeudis devant l'Office de Tourisme. Départ 15h, durée 1h30. 10€ adulte/ 5€ enfant (- de 12 ans).

CCHL fête ses 10 ans

Le Cercle de Conférences et d'Histoire locale d'Agon-Coutainville fête ses 10 ans le 15 septembre 2018 à l'Espace Culturel d'Agon-Coutainville. A cette occasion, seront exposés salle Alain Fournier du 11 au 17 septembre des dessins de Chaunu, aimablement prêtés par le Conseil Régional de Normandie. Le Cercle qui depuis 10 ans organise des conférences, des expositions, des récitals de musique et "la dictée de l'été", reviendra dès 17h sur ces 10 années passées. Puis à 18h, Jean-Jacques Lerosier (ancien reporter d'Ouest France), évoquera les parcours d'illustres Normands.

DICTÉE ETE

Cette année encore, venez défier les règles de l'orthographe pour la dictée de l'été, **mardi 24 juillet à 10h, à l'Espace Culturel** (remise des dossiers dès 9h30).

Chevaux et Chapeaux à l'hippodrome

Si la Société des courses a été créée en 1925 par Monsieur Nonet-Raisin, éleveur de chevaux, l'hippodrome "le Martinet" a lui été inauguré en 1928, il y a 90 ans cette année. Classé 2e catégorie régionale, l'hippodrome est doté d'une piste en herbe de 1 250 mètres corde à gauche, exclusivement réservée aux trotteurs. Sa ligne droite d'arrivée est de 300 mètres. À la suite de la fermeture de l'hippodrome de Saint-Lô en 1989, la société est venue fusionner avec l'hippodrome d'Agon-Coutainville.

L'hippodrome offre sept réunions annuelles de juillet à août et accueille le Trophée vert une fois tous les deux ans, début juillet.

La saison 2018 a démarré le 1^{er} juillet avec le Trophée vert et les courses auront lieu les 09, 14, 29 juillet et 10, 19, 27 août. Le dimanche 19 août, la municipalité organise pour la troisième année, "le Défilé de l'élégance", en partenariat avec la section "Chapellerie-Modiste" du Lycée professionnel les Sapins de Coutances.

Toute personne chapeauté peut participer. Pour celles et ceux qui souhaitent se couvrir d'un chapeau de lycéennes modistes, prendre contact avec l'Office du Tourisme. Nombre de chapeaux limités !

Dans sa boutique "le Colibri" Marylise le Dez, 13 avenue du Passous, propose un grand choix de chapeaux et vous invite à choisir un modèle à votre convenance pour le défilé.

Concert Jazz

Le 5 mai dernier, le Festival Jazz sous les Pommiers nous a fait de nouveau le plaisir de se délocaliser et de venir jouer à l'entrée de la place du marché d'Agon-Coutainville, à 10h du matin. Une entrée "en fanfare", avec les musiciens Serbes de "Sasa Krstic Orkestar", au premier jour du festival.

Des familles de migrants régularisées

Toutes les familles de migrants installées au CORE depuis novembre 2017 ont quitté les lieux. Quatre familles de migrants ont été régularisées et ont pu trouver du travail sur la commune. Tous, accompagnés de bénévoles formidables, disponibles et attentionnés, ont démontré une réelle volonté de s'intégrer et d'apprendre le français. Une expérience qui nous unit et vient enrichir nos vies. Toute personne qui disposerait d'un logement vacant, même pour une période de courte durée, et qui souhaiterait le mettre à disposition, est invitée à se rapprocher de la Mairie.

Enduro des sables, 37^e édition et des nouveautés

Pour la première fois de son histoire, l'Enduro se déroulera sur deux jours. Une course nocturne à obstacles, inédite, de 6km sur la digue, aura lieu le samedi 25 août à 21 h 30 quand la course traditionnelle se déroulera le dimanche 26 août. Premiers départs (un, deux et trois km) à partir de 14h et à 15h, au niveau de la Plancha, départs pour les 14 et 7km, course inaugurée l'an dernier.

Autre nouveauté de cette édition 2018 : une épreuve de marche rapide-nordique de 7km (pas besoin de certificat médical pour y participer). Le départ sera donné à 15 heures également sur l'estran à hauteur de la Plancha en même temps que celui des courses. Arrivée pour tout le monde place du Général de Gaulle.

Inscriptions et précisions en ligne sur endurodessables.com.

Forum des associations

Samedi 8 septembre, rendez-vous de 10h à 16h au collège "les Embruns" pour le Forum des Associations. Possibilité de prendre des renseignements sur les activités proposées ou de valider son inscription sur place. Plus d'une cinquantaine d'associations sportives, culturelles, caritatives et de loisirs seront présentes sur le site. Les associations peuvent s'inscrire sur le site Internet : www.agoncoutainville.fr pour réserver leur emplacement. Restauration sur place.

Grande quinzaine du tennis

— Centenaire de la Jeune France

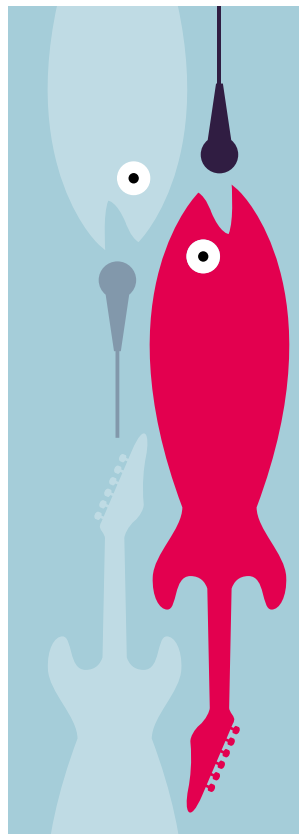
Du 03 au 12 août et du 15 au 17 août, la Jeune France fait la fête et célèbre ses 100 ans. Trois jours de fête où le tennis reste le roi. Au programme, un tournoi (grand prix féminin et masculin, 500 euros pour le ou la gagnante), coupe "Dieu le veult", exposition(s), concert(s), rallye pédestre, tournois de pétanque, tournois de tennis de table, matchs de football... Autant d'activités à retrouver au centre Jean Gachassin (hippodrome). Plus de renseignements au 02 33 47 04 14 ou par mail à assjeunefrancedagon@orange.fr.

— Les 120 ans du Tennis Club de Coutainville

Du 09 au 14 août, le Tennis Club de Coutainville fête lui ses 120 ans. Doyen des clubs de tennis de la Manche, (qui à cette époque s'appelait le Lawn Tennis), le TCC est la plus ancienne association sportive encore en activité sur la commune. Au programme de ces 6 jours de fête : mini tennis et concours de vitesse (avec radar) ainsi que diverses animations en direction des jeunes. Le 14 août, une grande soirée (dîner et spectacle) viendra clôturer ces 6 jours de fête. Plus d'informations au 02 33 47 08 90.

Hissez les Voix 2018

Hissez les Voix 2018, c'est une formule nouvelle à découvrir du 24 au 29 juillet.



**HISSEZ
LES VOIX
2018
AGON
COUTAINVILLE**

DU 24 AU 26 JUILLET
• **LE TREMPLIN GROUPES**
→ **AU CASINO**

VENDREDI 27 JUILLET
• **LES CONCERTS OFF**
→ **DANS LES BARS**

SAMEDI 28 JUILLET → **AU PASSOUS**
• **LE CONCERT LIVE** **CALYPSO VALOIS**
BLOW **THE GOGGS** **LÉOPARD DA VINCI**

DIMANCHE 29 JUILLET
• **LE CONCOURS DE CHANT**
→ **AU PASSOUS**

Si le concours de chant amateur, familial et tout public, clef de voûte de la manifestation est toujours au programme (dimanche 29 juillet, à partir de 13h30) il est précédé toute la semaine de concerts tremplin dédiés aux groupes (Casino d'Agon-Coutainville, à partir de 18h30, les 24, 25 et 26 juillet) et d'une soirée OFF dans les bars d'Agon-Coutainville, le 27 juillet (le programme sera disponible dès le 15 juillet).



Point d'orgue de cette semaine musicale, une grande soirée électrique live place au Passous avec en guest star la jeune chanteuse pop Calypso Valois. A ses côtés, Blow, The Goggs et Léopard da Vinci. Soirée gratuite à partir de 18h.

HOP ! Théâtre de rue

— Mercredi 8 août à 18h, place Général de Gaulle

HOP ! Est un spectacle de rue burlesque, chorégraphique, rythmé et chanté. C'est l'histoire de trois employés municipaux et de leur chef d'équipe. Les employés s'avèrent être tous plus dissipés, délirants et flâneurs les uns que les autres. Un spectacle gratuit, tout public, proposé le mercredi 08 août, à 18h, place du Général de Gaulle.

— Ciné mare de l'Essay, Le Roi et l'Oiseau

Inspiré du conte d'Andersen La Bergère et le Ramoneur, Le Roi et l'Oiseau est le premier long métrage d'animation français. Commencé en 1946 par Paul Grimault sur des textes de Jacques Prévert, le film sort une première fois en 1953 dans une version qui ne plait pas à ses auteurs. Il faudra attendre 1980 pour que, remonté, il sorte enfin en salle. La version projetée a été entièrement restaurée et le film est une splendeur de poésie et d'animation. C'est l'histoire d'un roi amoureux d'une petite bergère qui aime un petit ramoneur...

La projection est gratuite, en plein air. Possibilité de dîner sur place (food truck et buvette), jeudi 19 juillet à 22h30.

Initiation Hip Hop

Caesar, danseur professionnel animera tous les mercredis après-midi du 9 juillet au 26 août, de 14h à 16h un atelier d'initiation à la danse Hip-Hop.

Ouvert aux 8 ans et +, venez danser ou encourager les danseurs au "City", l'espace jeune installé à gauche de l'hippodrome. Réservation au 02 33 76 67 30 ou sur animation.mairie@agoncoutainville.fr. Tarif : 5€

Jean Thézéloup, un graveur en Normandie

Réalisée en partenariat avec les Archives de la Manche, cette exposition en plein air fait suite aux photographies en noir et blanc de Marc Held et aux autochromes couleurs de Gustave Gain. Les estampes et gravures exposées, délicates et graphiques, sont signées de Jean Thézéloup, une figure bien connue à Agon-Coutainville. Décédé en 1968, il y a 50 ans, nombreux sont ceux qui se souviennent de sa silhouette élancée, coiffée d'un grand chapeau.

Peintre, graveur et illustrateur né à Coutances en 1885, Jean Thézéloup va participer à la création du "Pou Qui Grimpe", aux côtés de Joseph Quesnel et de René Jouenne. Cette association culturelle de la Manche se propose de "rénover", depuis Coutances, "l'art populaire". Le mouvement artistique, parrainé par Adolphe Willette, peintre, illustrateur et caricaturiste de la fin du XIX^{ème} siècle, cherche à faire connaître au-delà des frontières normandes, l'histoire, la culture et les traditions locales. Ami des intellectuels et artistes régionalistes de son époque comme Louis Beuve et Georges Laisney, Jean Thézéloup, après avoir travaillé quelques temps à Nice, s'installe en 1928 à Coutainville, dans sa "Villa Marguerite". Le casino donne alors sur la plage, on y danse au son de "l'orchestre noir".

Une délicatesse à redécouvrir.

Le décès d'André Lerond, L'ancien international de football

L'ancien international de football, André Lerond, s'est éteint à 87 ans. André Lerond avait commencé le football dans le coutançais. Il débute à Agon-Coutainville chez les jeunes et à Coutances en junior. Mais c'est déjà un joueur doué et surclassé, pour jouer en équipe première (en promotion d'honneur de l'époque). A un peu plus de 20 ans, André Lerond signe à l'AS Cannes. Six mois plus tard, le défenseur est transféré à l'Olympique Lyonnais, où il restera neuf saisons. André endosse alors pour la première fois le maillot de l'équipe de France en 1957, face à la Hongrie. Il sera sélectionné en équipe nationale 31 fois et portera le brassard de capitaine 10 fois. Il sera élu meilleur joueur français en 1962 avant d'interrompre sa carrière de footballeur prématurément, suite à un drame familial. Après des études de comptabilité et de gestion, il deviendra responsable de l'entreprise familiale PAREDES (700 employés aujourd'hui). André n'oubliera pas ses origines coutançaises et contribuera à la mise en place de l'entreprise PAPECO à Orval en 1990, qu'il accompagnera ensuite pendant trois ans comme partenaire commercial.

Le Pass'sport, une nouveauté pour découvrir le monde du sport

Que vous soyez sportif ou simplement curieux, la commune d'Agon-Coutainville est riche en offres sportives. Et parce que rien n'égale l'esprit de découverte, un nouvel outil vient d'être mis en place. Six associations (Ecole de voile, Centre Equestre, Golf, Jeune France, Mauna Kea et Arconies) se sont fédérées, avec la Mairie, autour d'un projet commun : proposer des séances de découvertes aux jeunes pendant l'été. Comment ça marche ? Un seul carnet, d'une valeur de 50€, nominatif, équivaut à 5 activités. Les séances d'initiation (tennis, char à voile ou équitation, golf, skimboard et tir à l'arc) sont à réserver auprès des clubs. Chéquier disponibles à l'Office de tourisme d'Agon-Coutainville.

Le plaisir de lire

Par souci d'équité et pour favoriser l'accès à la lecture pour tous, et ce sur l'ensemble du territoire de Coutances Mer et Bocage, les conseillers communautaires ont décidé d'offrir aux habitants un accès gratuit dans les 10 bibliothèques communautaires. La bibliothèque d'Agon-Coutainville fait partie de ce réseau, emprunter des livres est donc totalement gratuit. Programme des animations et infos pratiques sur le site de la bibliothèque de Coutainville : bibliothequeagoncoutainville.jimdo.com.

Michel Cousin, une vie de musique

C'est un homme tout sourire, le pas tranquille et les sourcils en bataille. Michel Cousin, on ne connaît que lui à Agon-Coutainville. Lui et sa batterie, lui et sa "planche à laver", instrument aussi primaire que les couleurs qui l'habillent et dont il joue les doigts couverts de dés à coudre.

"La Manche, c'est mon point d'ancrage", dit Michel qui a débuté tout jeune à l'harmonie municipale de Condé-sur-Noireau. A 12 ans, il se met à la batterie en parfait autodidacte et intègre le Big Bang que l'harmonie municipale a eu la bonne idée de constituer. Puis ce sera le temps des bals. Mai 68 est passé par là, les Beatles ont fait le reste et l'accordéon a laissé sa place au rock. "Le bal c'était fait pour se marrer", dit-il, jamais en reste côté rigolade. "On attaquait par un morceau très dansant pour remplir la piste et puis suivait une série de rocks et quelques slows pour inviter". Tous les samedis de sa jeunesse, de 21h à 3h du matin, Michel fera danser les foules autour de Saint-Lô. C'est une bonne école que celle du bal. On y fait l'apprentissage de l'écoute, à la fois des collègues musiciens et du poulx de la salle. Homme et musicien modeste, si Michel Cousin daigne s'accorder une qualité, c'est celle d'être un bon accompagnateur. "Je regarde le leader, je suis son tempo, je regarde son pied et parfois tu sais que tu vas pouvoir l'emmener encore plus loin".



20 ans de rock

Mais le monde change et la société quitte le temps du bal pour celui des disc-jockeys. Et notre ami Michel, qui pendant 20 ans a sillonné le grand ouest, le rock dans ses baguettes, renoue avec le jazz et le blues, aux côtés de Michaël Jones. Il y restera presque une décennie. Un jour, à Toulouse, ils jouent devant 15.000 personnes. "Le trac, moins y a de monde, plus je l'ai". Michel aime le contact avec le public, il aime la scène. Il aime partir en tournée. Il aime aussi ses bons copains du H.T.J.B, "Hubert Traver Jazz Band", un orchestre de jazz new Orléans créé en 1990. Jean-Pierre Hervieu est à la trompette, Hubert Traver à la clarinette, Michel Cousin, à la batterie. Le répertoire est traditionnel, il jongle entre Louis Armstrong et Sidney Bechet, mais chacun est libre de s'affranchir des maîtres.

Et puis en 2010, Michel et son groupe "La Planche à Laver" (Armel Amiot, Sébastien Vallet et Gilles Veron), s'envolent pour la Louisiane et le Dew Drop Jazz Hall de Mandeville où il enregistre un album. C'est une petite cabane en bois construite en 1895 qui a vu défiler Bunk Johnson, Buddy Petit, Louis Armstrong et... Michel Cousin !

Michel qui fait alliance régulièrement avec la Pointe Musicale, (MCBB, comprendre : Michel Cousin Big Bang), ou avec son frère Gérard Cousin, sera en concert le 2 novembre 2018 à l'Espace Culturel d'Agon-Coutainville.

Par Toutatis, un chef à la retraite !

Embauché en septembre 1984, au départ pour un mois comme aide ouvrier, Philippe Van Belleghem, (connu pour sa célèbre moustache) restera finalement 34 ans au service de la commune d'Agon-Coutainville, au sein des services techniques dont il assurera, à la suite de Michel Tétard, la direction pendant six ans.

Toujours au beau fixe, Philippe Van Belleghem a su se rendre indispensable en s'impliquant dans la vie locale, notamment en tant que pompier volontaire depuis 35 ans.

Vendredi 15 juin, Monsieur le Maire, entouré du Conseil municipal et des différents services de la Mairie a rendu hommage à Philippe Van Belleghem.

Une cérémonie au poil !

Plein feux

— La soirée du 14 juillet

Point de guinguette au soir du 14 juillet, mais une grande soirée concert. Tout a commencé dès 11h du matin avec la fanfare de Chauffer dans la Noireur, le festival de musique de Montmartin sur Mer. Puis à 20h30, place du 28 juillet (en face de la Poste), le trio de Backseat Bingo Club, a ouvert la session sur son rythme rock. A partir de 22h, et avant le feu d'artifice tiré comme chaque année depuis l'hippodrome (23h30), c'est OURS, fils d'Alain Souchon, jeune homme biberonné de rock et de musique depuis l'enfance qui a pris le relais avec son nouvel album. Enfin, Polo et DJ DARD (duo rap et électro) ont repris les platines à 23h50 et la place est devenue dance floor...

— Et celle du 18 août...

Comme chaque année, la fête foraine s'installe au Passous (du 10 au 22 août).

Rendez-vous samedi 18 août à 23h pour le feu d'artifice tiré depuis la plage du Passous. Une pause lumineuse, "la tête dans les étoiles", avant de remonter sur les manèges.

Rencontres photographiques, deuxième édition

Les Rencontres Photographiques reviennent pour la deuxième année en septembre, le samedi 22 et dimanche 23. Exposition, stage photo, échanges, conseils et remise du prix photo de l'APP2R, le programme détaillé est à retrouver sur le site internet de la commune. Pour cette seconde édition, la manifestation vient questionner l'idée d'art collectif. Qu'est-ce que créer à partir de l'idée d'un autre ?

Arrêtés municipaux : quelques rappels

■ Camping-cars

Le stationnement des camping-cars est réglementé sur l'ensemble de la commune et interdit à la Pointe d'Agon (site classé), sur les parkings de la rue Dramard et de la rue des Dunes (protection du patrimoine urbain et paysage). Place Edouard Leroux : il est interdit de 20h à 8h tous les jours et le jeudi de 8h à 14h. A l'Ecole de Voile, sur le parking, il est interdit de 8h à 20h, pour des raisons de sécurité liées à l'accès à la plage et à la cale. Une aire dédiée est à la disposition des camping-caristes au nord du camping Le Marais.

■ Char à voile

Entre le 1^{er} juillet et le 31 août, le roulage en char à voile est autorisé sur toute la plage d'Agon Coutainville avant 11h et après 15h, sauf les jours de grandes affluences. Sous la responsabilité du Club nautique de Coutainville, il est autorisé en permanence, sur la partie plage située au sud du dernier épi sud. Pas de restriction les autres mois de l'année.

■ Chevaux

La circulation des chevaux est interdite dans tout le secteur dunier d'Agon Coutainville et l'accès aux plages surveillées interdit aux chevaux du 1^{er} juillet au 31 août, de 10h à 20h.

■ Chiens errants

Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sans maître et sans laisse sur l'ensemble du territoire de la commune sous risque de le voir emmené à la fourrière. Les déjections d'animaux (chien, cheval...) laissées sur la voie publique doivent être ramassées.

■ Enlèvement des déchets ménagers

Les ordures ménagères sont ramassées du 1^{er} juillet au 30 juin et du 1^{er} septembre au 31 décembre le lundi et le vendredi sur l'ensemble de la commune à partir de 3 heures.

Du 1^{er} juillet au 31 août, secteur Coutainville et Passous : ramassage le lundi, mercredi et samedi à partir de 3h du matin.

Pour secteur Agon et villages : ramassage le lundi, mercredi et vendredi.

Les déchets doivent être placés dans des sacs transparents (vendus dans le commerce ou à venir chercher à la mairie ou à l'Office du Tourisme), sous réserve de ne pas être collectés.

Quant aux déchets verts, ils sont ramassés chaque mercredi à partir de 3 heures du 1^{er} avril au 31 octobre, et un mercredi sur deux le reste de l'année.

Pour tous les autres déchets, contacter la déchetterie de Gratot au 02 33 45 55 83.

■ Naturisme

La pratique du naturisme est autorisée uniquement sur la plage de la pointe d'Agon à hauteur du "bois de pins".

■ Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les travaux susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doivent s'interrompre entre 20h et 7h, ainsi que les dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

Frelon asiatique

Plusieurs cas de frelons asiatiques ont été signalés. Le frelon asiatique est une espèce envahissante, non adaptée à notre écosystème. Si vous constatez un nid (en forme de poire et jusqu'à un mètre de diamètre), prenez contact avec le garde champêtre municipal et restez à distance du nid. Les multi-piqûres sont dangereuses pour la santé.

Inondation

Samedi 9 juin, des pluies diluviennes sont tombées sur la station. Il est tombé près de 30 centimètres d'eau. La place du marché mais aussi plusieurs rues dont Charrière de la Haule et la rue du Docteur Viaud ont été inondées. A la demande de Monsieur le Maire et pour éviter tout nouvel incident, tous les réseaux d'évacuation des eaux pluviales ont été nettoyés.

Fusion de communes

Mardi 3 juillet, dans la nouvelle salle du conseil de la Mairie de Blainville-sur-Mer, les deux maires Christian Dutertre et Michel Boivin, accompagnés des adjoints des communes d'Agon-Coutainville et de Blainville-sur-Mer, se sont retrouvés pour discuter d'une potentielle fusion de communes. C'est une première étape dans un processus qui impliquera l'ensemble de la population et ne se fera pas dans la précipitation. La prochaine étape, avant une première réunion publique à l'automne, sera la réunion des deux conseils municipaux en vue de l'écriture d'un projet commun.

Car l'idée de fusion n'est pas une course "à la grosseur", comme le rappelait Monsieur le Maire de Blainville-sur-Mer. C'est une nécessité imposée par les évolutions des territoires, les mutations des compétences et les dotations de l'Etat. C'est aussi une chance de fabriquer un autre avenir où la mutualisation, le partage et la mobilité seront des maîtres mots. Une chance historique qui implique chaque citoyen et ne pourra être réalisée avant 2020. Ce projet passionnant sera donc de la responsabilité des prochaines équipes municipales.

Nouveaux commerçants

■ A marée basse

Mr Rouvière et Mr Montbun, ostréiculteurs, proposent des produits locaux de la Pointe d'Agon.

› 9 avenue du Passous. 02 33 45 12 69 / 07 72 32 59 38

■ Amazonite

Géraldine K'Dual a repris la boutique de bijoux et accessoires fantaisie.

› 8 place de Gaulle

■ Bijouterie

Sandra Chafia a repris la bijouterie. Large panel de bijoux et d'horlogerie et service de réparation.

› 9 avenue de Tourville. 02 33 07 71 44 ou bijouteriedecoutainville@orange.fr

■ Crêperie Côté Plage

Reprise par Sophie Chazouillères.

› 11 avenue du Passous. 02 33 47 06 33

■ Garage du Passous

Mathieu Mercier, vient de reprendre le garage du Passous à Agon-Coutainville. Réparation de véhicules toutes marques, location et entretien de vélos, service motoculture et vente de bouteilles de gaz.

› 20 avenue du Passous. 02 33 76 22 45

■ Garderob

Pascale Datin a migré du promenoir vers la place de Gaulle pour une boutique de prêt-à-porter féminin plus grande.

› 9 place du général de Gaulle. 02 33 17 36 07

■ Jour de Puce

Marie Marcellin est une chineuse qui ne peut pas tout garder et vend donc une partie de sa collection !

› Angle rue Alexis Lemoine et Hippolyte Jeanne

■ La petite Reine

Location de vélos électriques chez Mezoya, la boutique de surf de Coutainville.

› 102 avenue du Passous. 02 33 17 00 50 ou hugo@petitereinenormandie.fr

■ Mood and Wood

Valentin François présente ses objets allumés et Davis Boutard, ses photographies.

› Promenoir de Jersey. 06 11 40 00 06 ou valentin.francois@hotmail.fr ou dboutard@gmail.com

■ Pharmacie de l'Estran

Mme Mahé a repris la pharmacie du bourg d'Agon.

› 4 avenue des Anciens de la 2^{ème} Db. 02 33 47 08 00

Contacts utiles

■ CC Mer & Bocage

Hôtel de ville 50207 Coutances Cedex

02 33 76 55 55

■ Bibliothèque Médiathèque

Avenue Franklin Roosevelt / 02 33 47 30 77

bibliotheque.agon@communaute-coutances.fr

bibliothequeagoncoutainville.jimdo.com

■ Espace culturel

3 avenue Franklin Roosevelt

culture.mairie@agoncoutainville.fr

■ La poste

Bureau de poste de Coutainville

Place du 28 juillet / 02 33 47 03 18

■ Mairie

2 avenue Louis Périer 50230 Agon-Coutainville

02 33 47 07 56

■ Office de tourisme

Place du 28 Juillet / 02 33 76 67 30

agon-coutainville@tourisme-coutances.fr

■ Presse Ouest France

Gérard Hancock / 02 33 47 33 20 /

gerard.hancock@free.fr

■ Presse Manche Libre

Christian Boisseau / 06 33 90 84 73 /

lm1.agoncoutainville@gmail.com

■ SNCF

Gare de Coutances

■ Taxi Lerouge

20 rue Halborg 50230 Agon Coutainville

02 33 47 16 17

Chemins communaux et pistes cyclables

Le conseil municipal a lancé un vaste projet de développement de la circulation piétonne et cycliste sur la commune. Depuis 3 ans déjà, la mise en place de zones 20 (qui donnent priorité aux piétons et vélos), ainsi que de zones 30, vise à privilégier la place des piétons aux endroits les plus sensibles. La création d'un trottoir rue Siméon Luce et rue Leverrier, à l'occasion de la rénovation de ces rues, va dans le même sens... mais toutes les rues ne peuvent être restructurées en même temps !

Une vision à plus long terme de sécurisation de la circulation piétonne et cycliste est en cours, s'appuyant notamment sur les conclusions de l'étude d'aménagement de la station menée par le cabinet Phytolab et dont les conclusions sont à retrouver tout l'été au Petit Office.

Soulignons la difficulté d'installer des pistes cyclables ou piétonnes dans la zone urbanisée. Les rues ne sont pas très larges et l'installation de pistes nécessite des modifications importantes qu'il n'est pas possible sans penser à une vision d'ensemble de la circulation.

Par les chemins...

Ces questions de circulations douces se traduisent aussi par la réhabilitation de chemins communaux. Le chemin du Traversin, par exemple, entre la Maugerie et la rue de St Malo de la Lande va être réhabilité et sécurisé à sa jonction avec la route. Cette dernière mesure est compliquée à réaliser. Une piste piétonne et cycliste, entre le cimetière et le lavoir est à l'étude, complétée par des chemins du côté du lavoir. Ces projets nécessitent de nombreuses acquisitions de terrains et prendront donc du temps.

Le projet de réaménagement de la RD44 prévoit la création d'une piste cyclable partout où cela est matériellement possible. L'acquisition de terrains est bien engagée. Les travaux seront concomitants de ceux de la RD44, qui commencent cet automne.

Une piste cyclable jusqu'à la pointe d'Agon est en projet en collaboration avec le Conservatoire du Littoral depuis 2 ans. La démarche est compliquée car la piste se situe dans un site classé. Le projet avance en collaboration avec tous les services de l'Etat concernés. Cette réalisation ambitieuse serait un atout formidable pour notre commune.

Ces actions se placent dans un plan global d'amélioration de la circulation piétonne et cycliste sur la commune. Une réunion publique, le 4 avril, a permis de présenter ces projets et de recueillir les remarques des concitoyens.

Mare de la Commune

Vous connaissez tous la mare de l'Essay mais connaissez-vous la mare de la commune ? Cette mare se situe au sud de la commune, au niveau de la charrière de la Haule. Elle a fait l'objet cet hiver de mesures d'entretien. La commune, en partenariat avec l'association Avril, a établi un plan de gestion de cette mare, protégée au titre des zones humides. Un nettoyage et un curage ont été réalisés en novembre 2017. Grâce à ces interventions, la biodiversité s'y redéveloppe et des prospections naturalistes ont permis de révéler la présence de tritons palmés, espèce plutôt courante mais protégée par arrêté ministériel du 19 novembre 2007. Des tritons crêtés, protégés au niveau national mais aussi à l'échelle internationale (inscription aux annexes II et IV de la Directive Européenne Habitats-Faune-Flore et à l'annexe II de la Convention de Berne), ont également été observés.

Zéro phyto

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités publiques n'ont plus le droit d'utiliser de pesticides (appelés produits phytosanitaires). C'est une avancée formidable en matière de protection des agents, de santé publique, de préservation de l'eau et de sauvegarde de la biodiversité. Sensible à la problématique environnementale, la commune s'est engagée à arrêter totalement et sur l'ensemble de l'espace public toute utilisation de pesticides. C'est "le niveau trois" de la charte d'entretien des espaces publics de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Basse-Normandie), objectif maximal. Le 23 janvier 2018, la FREDON a audité les pratiques d'entretien des espaces publics de la commune d'Agon-Coutainville, établi des observations et fait des propositions d'aménagement de façon à proposer des méthodes alternatives aux agents de la commune. Les agents ont été formés et n'utilisent plus aucun de ces produits sur la commune.

Les moyens humains et financiers de la commune n'étant pas extensibles, nos agents ne pourront pas maintenir la même fréquence d'entretien sans l'utilisation des produits chimiques. Nous assistons donc à l'apparition de pissenlits et autre flore spontanée sur nos trottoirs. Nous devons tolérer cela, le temps que l'agent intervienne avec des moyens alternatifs. Au fond, est-ce vraiment si grave ? Nous comptons sur vous pour nous soutenir dans cette action positive.

Zone des Trois Ponts

L'entrée de la commune dite "Les trois Ponts", a récemment fait l'objet d'un nettoyage municipal. L'ensemble a été enherbé (ême si le beau temps ne facilite pas la pousse). A l'automne, des arbres et des plantations seront mis en place. Une barrière de type "normande" sera installée en amont une fois le travail de maçonnerie effectué.

En renonçant à l'utilisation des pesticides, notre commune...

- Préserve la ressource en eau
- Favorise le développement d'une certaine biodiversité
- Oeuvre pour la qualité de l'air
- Et agit pour votre santé.

Le 1^{er} janvier 2019, il sera interdit aux particuliers d'acheter, de détenir et d'utiliser des pesticides. Pourquoi ne pas commencer dès aujourd'hui ?

Parking de covoiturage

Un nouveau parking destiné au covoiturage a été mis en place au niveau du cimetière d'Agon-Coutainville. Afin de répondre à la demande croissante des utilisateurs mais aussi pour devenir un réel acteur de développement durable, la commune va réaménager et agrandir l'espace près du cimetière à destination des "covoitureurs".

Projet d'aménagement • Le circuit des mares





Jean Thézéloup

• Un graveur en Normandie •

- ÉTÉ -
2018

EXPOSITION EN PLEIN AIR
AGON-COUTAINVILLE



En partenariat avec les Archives départementales • Maison de l'histoire de la Manche





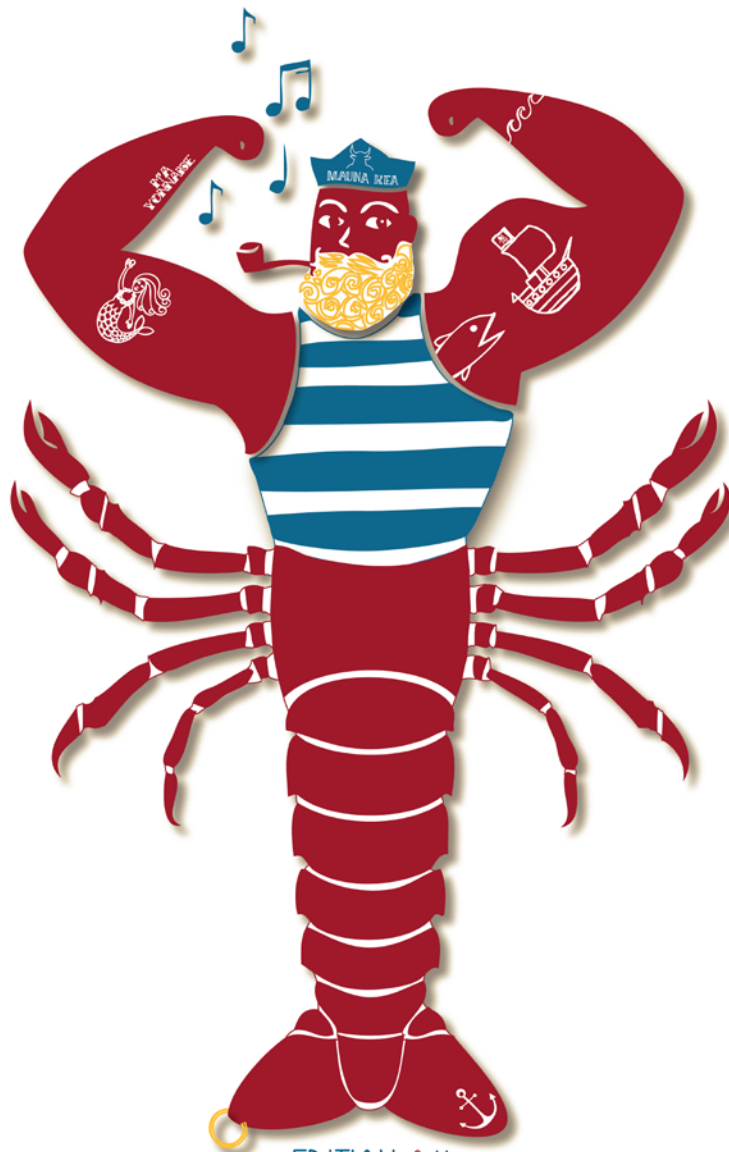
Crédit Mutuel

AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION DES COMMERÇANTS D'AGON-COUTAINVILLE

COUTAINVILLE

LA PLAGE

3, 4 ET 5 AOUT



EDITION 4

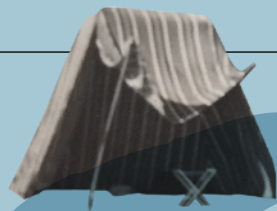
- ART DE VIVRE À LA MANCHOISE -

SPORTS, ENVIRONNEMENT, CONCERTS, BIEN-ÊTRE, GASTRONOMIE, DÉTENTE, EXPOSITIONS, ART, NAUTISME, ...



MAISON TOUTBOIS

UN GUIDE PRATIQUE ET UN AGENDA DES MANIFESTATIONS



EDITION 2018

- Disponibles à la Mairie et à l'Office de tourisme •





Mairie d'Agon-Coutainville

2 avenue Louis Perier
50230 Agon Coutainville
Tél : 02 33 47 07 56



www.agoncoutainville.fr



@espaceculturel